

Bachelier en enseignement section 3 français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RR1302 Découvrir le jeune apprenant			
Ancien Code	PERR1B32JEUNA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ERB1320		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (faytm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut (HELHa Loverval (
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERR1B32JEUNAA Découvrir le jeune apprenant 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERR1B32JEUNAA Découvrir le jeune apprenant 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Découvrir le jeune apprenant			
Ancien Code	6_PERR1B32JEUNAA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BERB1321		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (faytm@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à offrir au futur enseignant une vision à la fois générale et spécifique du développement de l'apprenant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage terminaux visés sont les suivants:

AAT 8 - Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire

AAT9 - Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui engagent l'élève dans ses apprentissages (diagnostic, zone proximale de développement, besoins spécifiques, différenciation).

Les acquis d'apprentissage spécifiques visés sont les suivants :

- Identifier les besoins de l'apprenant dans le milieu scolaire (aspects cognitifs, sociaux, émotionnels, moteurs et motivationnels).

- Evaluer dans quelle mesure des choix pédagogiques et postures adultes sont en adéquation avec le niveau de développement de l'élève et ses besoins.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les besoins de l'enfant /adolescent en lien avec les dynamiques motivationnelles (persévérance dans la tâche, facteurs de motivation, etc.) et émotionnelles (empathie, ...).

- Le développement des fonctions exécutives, en particulier l'inhibition.

- Le développement cognitif : - Neurosciences et nécessité de rendre l'élève acteur

- Piaget et neo-piagetiens, malentendus cognitifs, obstacles cognitifs - Liens entre développement cognitif, consolidation, entraînement, et qualité des rétroactions - Liens entre développement cognitif, facteurs émotionnels, motivation et développement du sentiment d'efficacité personnelle - Développement du langage et des capacités d'abstraction (compétences de verbalisation).

- Développement socio-affectif : neurosciences affectives, effets du stress, comment développer l'estime de soi, développement moral, image de soi, effets des neurones miroirs, influence du groupe.

- Développement moteur : - Influence du mouvement dans l'apprentissage, (manipulations et besoin de bouger) -

Démarches d'apprentissage

Présentation avec support, activités de recherche, réflexions autour de situations problèmes

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations formatives

Sources et références

Toutes les ressources sont présentées lors des cours et déposées sur connectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Toutes les ressources utilisées lors des cours seront disponibles sur connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

AU Q2 : 50% travaux et 50% examen écrit

AU Q3 : 100% examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50		
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).